



Maladie professionnelle, quels sont mes droits ?

Par **idem181818**, le **22/10/2015** à **12:32**

Bonjour,rrnrnEn arrêt pour maladie professionnelle depuis 1 an, une capsulite rétractile du bras droit, mais pas de chance la même chose pour le gauche depuis un mois, j'ai un contrat de travail qui se termine fin décembre. Je touche actuellement 600 €/mois par la caisse primaire car mon contrat de travail est un 20 h. Après ma fin de contrat, je ne sais pas comment ça se passe, quels sont mes droits ? je ne sais pas pour le moment si je peux retrouver un travail car dans les usines c'est fini pour moi, et quoi faire sans forcer sur mes bras ? Je n'ai toujours pas vu un médecin du travail et est-ce à moi de prendre un rendez vous ?rrnrnMerci.